
B

udget Economique 2002

Avant-Propos	1
Résumé	3
La conjoncture belge dans une perspective internationale	7
Conjoncture internationale en 2001 et 2002	
La conjoncture belge et des trois pays voisins	
Evolution des marchés financiers	12
Taux d'intérêt	
Taux de change	
Incertitudes liées à ces prévisions	15
1. Le PIB et ses composantes	16
Dépenses de consommation finale des particuliers	16
Investissements des entreprises	18
Investissements en logements	20
Dépenses publiques	22
Exportations et importations	22
Revenu national brut réel	24
2. Evolution des prix et des salaires	25
Evolution des prix intérieurs	25
Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	28
Evolution des salaires dans le secteur privé	28
3. Marché du travail	33

Liste des figures

FIGURE 1	Commerce mondial: importations de biens
FIGURE 2	Evolution trimestrielle du PIB
FIGURE 3	Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
FIGURE 4	Dépenses de consommation des particuliers
FIGURE 5	Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers
FIGURE 6	Investissements des entreprises
FIGURE 7	Taux d'investissement dans le secteur marchand
FIGURE 8	Investissements résidentiels
FIGURE 9	Exportations de biens et services
FIGURE 10	Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation
FIGURE 11	Décomposition de l'indice des prix à la consommation
FIGURE 12	Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
FIGURE 13	Evolution de l'emploi et du taux d'emploi
FIGURE 14	Evolution du nombre de chômeurs

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre de l'Economie les chiffres du Budget économique 2002 proposés par le Bureau fédéral du Plan (BfP), après en avoir délibéré en Conseil d'administration. Le Comité scientifique du Budget économique a émis un avis favorable sur ces prévisions. Ce Budget économique sert de référence pour l'élaboration des budgets fédéraux des recettes et dépenses de l'année 2002.

Les présentes prévisions s'appuient pour leur point de départ très largement sur les comptes trimestriels disponibles jusqu'au dernier trimestre de l'année 2000, ainsi que sur l'estimation flash du PIB pour le premier trimestre de cette année. Les principaux éléments des tous récents comptes annuels 2000 des administrations publiques ont, dans la mesure du possible, également été intégrés.

L'évolution du commerce mondial est basée sur les estimations trimestrielles effectuées au début du mois de juin par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt et prix énergétiques) reflète les anticipations des marchés financiers à la mi-juin.

Enfin, ces prévisions bénéficient pour la première fois de l'apport d'un nouveau modèle trimestriel développé par le BfP. Ces prévisions ont été achevées le 4 juillet 2001.

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration
de l'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf indications contraires

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,9	3,1	1,8	2,5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,4	2,7	1,6	1,4
Formation brute de capital fixe	4,8	4,4	2,4	3,5
Dépenses nationales totales	2,1	3,4	1,9	2,5
Exportations de biens et services	5,2	11,8	1,7	5,3
Importations de biens et services	4,5	11,4	1,0	5,1
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,7	0,8	0,6	0,4
Produit intérieur brut	2,7	4,0	2,4	2,8
Indice national des prix à la consommation	1,1	2,5	2,4	1,5
Indice santé	0,9	1,9	2,5	1,6
Revenu disponible réel des particuliers	1,6	2,1	2,4	2,9
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16,3	15,4	15,9	16,2
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	46,1	73,1	40,4	45,1
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,8	7,0	6,8	6,5
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	4,4	4,6	5,2	5,6
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	106,7	92,4	86,9	84,2
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	2,9	4,4	4,4	4,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,8	5,6	5,3	5,4

Résumé

Croissance du PIB de 2,4 % en 2001 et de 2,8 % en 2002

L'environnement international s'est nettement détérioré au cours des derniers mois. Bien que le ralentissement de l'économie américaine semble arriver à son terme, l'effet de contagion sur l'Europe se révèle plus important qu'initialement prévu. Les exportations et les investissements des entreprises semblent être les plus touchés par ce ralentissement. De plus, l'accélération inattendue de l'inflation érode le pouvoir d'achat des ménages et pénalise par conséquent la consommation privée.

La croissance de l'économie belge cette année et l'année prochaine dépend en grande partie de la reprise du commerce mondial. Après une expansion rapide en 1999 et durant la première moitié de 2000, le commerce international a subi un net ralentissement au cours du second semestre de l'année dernière. Les prévisions retenues supposent, après une première moitié d'année encore faible, une reprise du commerce mondial à partir du second semestre de 2001. Dans ces conditions, les marchés à l'exportation pour la Belgique devraient connaître une augmentation de 7 % l'année prochaine, soit une croissance correspondant environ à la moyenne des dix dernières années.

En phase avec ce nouveau scénario international (moins porteur et plus inflationniste), les prévisions de croissance économique pour la Belgique ont été revues à la baisse pour 2001: le PIB progresserait en termes réels de 2,4 % au lieu des 2,8 % prévus dans le cadre du Budget Economique de février dernier. L'année prochaine par contre, la croissance du PIB devrait remonter à 2,8 % sous l'impulsion à la fois de la demande intérieure et des exportations.

La consommation privée, exprimée en volume, devrait croître, aussi bien en 2001 (1,8 %) qu'en 2002 (2,5 %), moins rapidement que le revenu disponible réel des particuliers (2,4 % en 2001 et 2,9 % en 2002). Le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser plus rapidement l'année prochaine que cette année, entre autres grâce à l'accélération des créations d'emploi et des hausses salariales plus importantes. Suite à la diminution des prix des carburants et la décélération de l'inflation, l'indexation des salaires et des allocations sociales devrait dépasser l'inflation définie par l'évolution de l'indice national des prix à la consommation. De plus, la hausse du revenu disponible des ménages devrait progressivement être renforcée par la réforme de l'impôt des personnes physiques. La remontée attendue du taux d'épargne des ménages en 2001 ne s'explique qu'en partie

par une conjoncture économique moins favorable, une confiance ébranlée et la chute des cours boursiers; elle reflète également une compensation par rapport au recul enregistré entre la mi-1999 et la mi-2000. Pour maintenir une certaine progression de leur consommation, les ménages ont dû temporairement ajuster leur épargne à la baisse afin d'absorber la perte de pouvoir d'achat provoquée par la hausse des prix des produits pétroliers.

Les investissements des entreprises devraient progresser en 2001 et 2002 de respectivement 4,1 % et 4 %. Ce rythme est un peu inférieur à celui enregistré au cours des trois années écoulées et s'explique par une légère détérioration de la rentabilité. Le taux d'investissement des entreprises devrait ainsi se stabiliser au niveau atteint en 1999 (14,5 % du PIB). Les investissements en logement devraient, après une faible augmentation en 2001 (1,5 %), croître à nouveau plus rapidement en 2002 (2,4 %). Caractéristique à l'année qui suit la tenue des élections communales et renforcée cette fois par la vente de bâtiments, l'évolution des investissements publics devrait être orientée à la baisse en 2001 (-9 % en termes réels), pour se redresser quelque peu l'année prochaine (2,2 %).

Au total, la demande intérieure devrait progresser de 2,5 % en 2002, par rapport à 1,9 % cette année. Les exportations devraient bénéficier du redémarrage de l'économie mondiale, de telle sorte que la croissance réelle des exportations de biens et services devrait passer de 1,7 % cette année à 5,3 % l'année prochaine. La reprise de la demande finale devrait également avoir pour conséquence un accroissement plus rapide des importations, ce qui devrait entraîner, malgré le rétablissement des exportations, une contribution plus faible du commerce extérieur à la croissance économique en 2002 (seulement 0,4 % en 2002 contre 0,6 % en 2001).

*Les créations
d'emplois suivent le
profil de la croissance
économique*

L'affaiblissement de la croissance économique en 2001 implique une moindre création d'emplois. Entre juin 2000 et juin 2001, l'emploi intérieur total aurait augmenté de 40 000 personnes (soit une croissance de 1,0 %), dont approximativement 4 000 emplois dans le secteur public, contre 73 000 personnes durant la période mi 1999 - mi 2000.

En 2002, l'emploi intérieur devrait augmenter de 45 000 personnes (de juin à juin), avec une quasi-stabilisation de l'emploi public. Le taux d'emploi (exprimé comme l'emploi total en pourcentage de la population d'âge actif) s'établirait ainsi à 59,9 % au milieu de l'année 2002, soit 4,1 points de pour cent

de plus qu'en 1994 (ce qui représente une hausse moyenne d'environ 0,5 points de pour cent par année).

Le chômage, selon la définition du ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, baisserait de près de 20 000 personnes entre juin 2001 et juin 2002. L'augmentation de l'emploi donnerait donc lieu pour plus de 40 % à une diminution du nombre de chômeurs, tandis que les 60% restants seraient alimentés par la croissance de la population active. Si l'on tient également compte de la hausse attendue des chômeurs âgés non demandeurs d'emplois, la diminution du chômage (définition large) ne serait que de 12 000 personnes.

Forte baisse de l'inflation en 2002

Le ralentissement de l'inflation observé en fin d'année 2000, s'est mué en accélération à partir du printemps de cette année. Ce retournement s'explique surtout par le redressement des prix pétroliers, la chute de l'euro et la hausse exceptionnelle de certains produits alimentaires suite à des conditions météorologiques défavorables (dans le cas des fruits et légumes frais) d'une part et aux maladies frappant le cheptel bovin d'autre part. Une partie de la hausse de l'inflation est vraisemblablement également expliquée par un facteur temporaire, à savoir l'introduction progressive de paiements en euro (problématique des arrondis). Dans l'hypothèse où les prix du pétrole se maintiendraient de manière durable à un niveau inférieur (aux alentours de 25 USD par baril) et où l'euro n'enregistrerait plus de nouvelle et substantielle dépréciation par rapport à son niveau actuel, la pression à la hausse des prix due à l'inflation importée devrait progressivement perdre en intensité l'année prochaine. De plus, l'impact d'un certain nombre de facteurs à caractère unique qui ont joué cette année devrait disparaître graduellement. L'inflation, mesurée sur base de l'indice national des prix à la consommation, passerait ainsi de 2,4 % cette année à 1,5 % l'année prochaine. Etant donné que l'essence et le diesel ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indice santé, celui-ci devrait s'accroître un peu plus fortement au cours de ces deux années; soit de 2,5 % en 2001 et 1,6 % en 2002.

Incertitudes liées aux prévisions 2001-2002

La principale incertitude qui entoure ces prévisions 2001-2002 est liée au timing de la reprise aux Etats-Unis. Un ralentissement de l'économie américaine de plus longue durée et d'ampleur plus conséquente que prévu postposerait à l'année prochaine le redressement des échanges mondiaux. Les perspectives de croissance des exportations européennes en seraient amputées et

la confiance des entreprises et des ménages européens serait affectée de manière plus prononcée.

Par ailleurs, si l'inflation devait demeurer plus élevée qu'escomptée et ne plus être perçue comme un phénomène transitoire, les ménages européens pourraient modifier leur comportement de consommation. De plus, une spirale prix-salaires pourrait s'enclencher avec des répercussions sur l'emploi et la croissance économique.

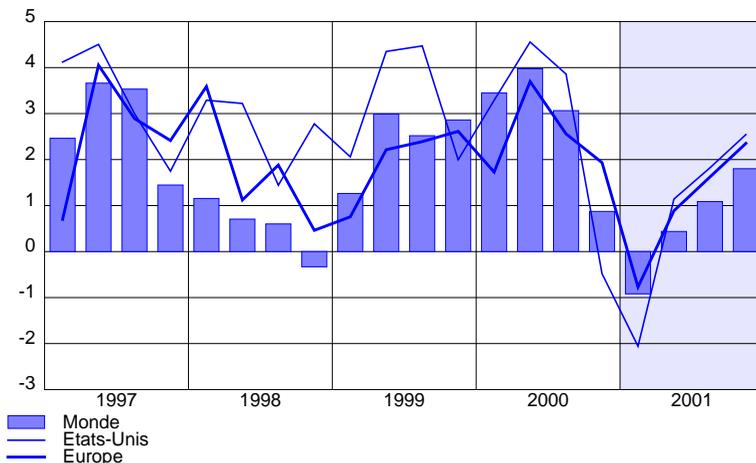
Conjoncture internationale en 2001 et 2002

Amorcé par le retournement conjoncturel américain, un net ralentissement de la croissance économique mondiale est intervenu à l'automne 2000. Ce fléchissement semble s'être poursuivi durant la première moitié de l'année courante, entraînant de nouvelles révisions à la baisse des perspectives de croissance de l'économie mondiale pour 2001. En moyenne annuelle, la croissance économique mondiale atteindrait environ 3 % en 2001 contre 4,8 % en 2000. La plupart des organisations internationales tablent toutefois toujours sur un redressement dans le courant de la seconde partie de l'année 2001, de sorte que la croissance de l'activité économique globale pourrait renouer avec un rythme légèrement inférieur à 4 % en 2002.

FIGURE 1

Commerce mondial: importations de biens

Taux de croissance à un trimestre d'intervalle en volume (séries désaisonnalisées)



Source: CPB, BfP

L'érosion de la croissance mondiale s'est d'ores et déjà traduite par une très forte décélération de la croissance des échanges internationaux de biens au dernier trimestre 2000, tandis que les informations les plus récentes font même état d'une détérioration de la demande mondiale au cours du premier trimestre 2001 (en recul d'un trimestre à l'autre). Avec une quasi stabilisation

au second trimestre suivie d'une reprise durant la seconde partie de l'année 2001, la progression réelle des échanges internationaux de biens serait inférieure à 4 % sur l'ensemble de l'année 2001 après avoir atteint environ 13 % l'année dernière. En 2002, la demande mondiale retrouverait une croissance de l'ordre de 7 %.

Aux Etats-Unis, un consensus semble se dessiner autour d'un scénario central de "pause conjoncturelle" de courte durée (induite notamment par le ralentissement du secteur des nouvelles technologies et la chute des cours boursiers) suivie par une reprise modérée durant le second semestre de l'année 2001. L'adaptation rapide et énergique du policy mix américain contribuerait à limiter la modification des comportements d'épargne et d'investissement du secteur privé. Dans un tel scénario, la croissance américaine se replierait à moins de 2 % en moyenne en 2001 et s'accélélerait jusqu'à près de 3 % en 2002. Le timide redressement des indicateurs de confiance des entreprises et des ménages depuis le début de cette année et la stabilisation des marchés boursiers au second trimestre, témoignent déjà des retombées de la forte impulsion donnée par la fed et contribue, jusqu'à présent, à corroborer la validité de ce scénario.

La reprise attendue de l'économie japonaise tarde à se concrétiser. L'activité est fortement affectée par le ralentissement de l'économie mondiale (et plus particulièrement de l'économie américaine qui représente près d'un tiers des exportations nippones) ainsi que par une demande intérieure qui, sous la pression de la hausse du chômage, ne parvient pas à redécoller. La situation particulièrement fragile des institutions financières et la baisse des cours boursiers, qui pèsent sur la confiance des agents économiques, hypothèquent les chances de reprise de l'activité économique japonaise à très court terme d'autant plus que la marge de manoeuvre de la politique économique est réduite.

Les économies émergentes qui ont connu une reprise rapide et généralisée au cours de l'année écoulée ont été affectées, bien qu'à des degrés divers, par le ralentissement abrupte de la production dans les pays industrialisés à la fin de l'année 2000. Les économies d'Amérique latine, déjà fragilisées par la crise argentine, sont spécialement exposées au ralentissement de la demande à l'importation américaine. L'Asie du Sud-Est est, quant à elle, particulièrement pénalisée par le net affaiblissement de la demande de technologies de l'information et de la

communication (tic), alors que celle-ci avait largement contribué aux exportations de cette région ces dernières années. La Chine et l'Inde sont par contre moins exposées à ce ralentissement. Par ailleurs, la faiblesse actuelle des prix des produits de base (hors énergie) qui devrait persister cette année, pénalise les pays exportateurs de ces produits. Après une inflexion de la croissance des économies émergentes en 2001, celle-ci devrait à nouveau s'accélérer en 2002.

Durant le premier trimestre 2001, l'économie européenne a poursuivi la phase de ralentissement qu'elle avait entamée à partir du milieu de l'année dernière. Ce ralentissement s'est produit tant dans les pays européens à rythme d'expansion rapide (comme l'Irlande et les Pays-Bas) que dans ceux à croissance plus modérée (comme l'Allemagne ou l'Italie).

Durant la seconde partie de l'année dernière, la décélération de la croissance européenne tenait plus au fléchissement de la consommation privée, freinée par la perte de pouvoir d'achat des ménages résultant de l'accélération de l'inflation, qu'aux effets directs du ralentissement de la demande américaine. Ce n'est qu'au premier trimestre 2001 que le plafonnement de la demande mondiale s'est traduit par une quasi stabilisation des exportations européennes (par rapport au trimestre précédent). Cette détérioration de l'environnement international s'est répercutée sur la demande intérieure via la dégradation de la confiance des entrepreneurs et les investissements des entreprises. D'après les estimations encore provisoires d'Eurostat, la modeste croissance du pib réel européen au premier trimestre 2001 est en effet surtout imputable à la demande intérieure et plus particulièrement aux investissements. Par conséquent, même si les exportations européennes ont commencé à ralentir, la contribution des exportations nettes à la croissance est demeurée positive vu l'impact de l'affaiblissement de la demande finale sur les importations.

Malgré les baisses d'impôt sur le revenu des ménages en cours dans plusieurs Etats de l'Union Européenne, la consommation privée a adopté un profil relativement bas en ce début d'année dans certains d'entre eux. La hausse du coût de la vie, attisée par la forte hausse des prix des denrées alimentaires et un niveau des prix de l'énergie supérieur aux attentes, a en effet entamé le pouvoir d'achat des consommateurs européens, et commencé à peser sur leur confiance. Cependant, même si la baisse du prix du pétrole sera moindre qu'attendue précédemment (cf. section relative aux prix), les effets différés de la hausse des cours de

1999-2000 devraient progressivement s'atténuer tandis que le rebond des prix alimentaires devrait être de courte durée. Une diminution de l'inflation devrait donc rapidement se manifester et se poursuivre en 2002. Nonobstant une certaine remontée du taux d'épargne des ménages, en raison de perspectives moins favorables du marché du travail et de moindres effets de richesse qu'en 2000, la consommation privée européenne devrait continuer de bénéficier d'une progression soutenue du revenu disponible réel des ménages.

La reprise attendue de la demande mondiale ainsi qu'une rentabilité et des conditions financières relativement favorables (cf. section relative aux taux d'intérêt) soutiendront le redémarrage des investissements des entreprises européennes l'année prochaine. Les entreprises devraient également bénéficier d'une amélioration de leur compétitivité-prix liée à la faiblesse du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar (cf. section relative aux taux de change). Globalement, l'économie européenne devrait croître à un rythme proche de son potentiel en 2002.

La conjoncture belge et des trois pays voisins

Le ralentissement de la croissance mondiale au cours de la seconde moitié de l'année 2000 s'est également manifesté en Belgique et chez ses principaux partenaires commerciaux, donnant lieu à une plus grande convergence des rythmes de progression de l'activité économique entre ces quatre économies au premier trimestre 2001.

Aux Pays-Bas, les exportations seront pénalisées cette année par les conséquences des maladies frappant le bétail (crise de la vache folle et fièvre aphteuse) et par la détérioration de la position compétitive des entreprises. En raison d'une inflation élevée et d'un ralentissement des gains de productivité, les salaires unitaires croîtront plus rapidement aux Pays-Bas que chez ses concurrents.

La dégradation substantielle du climat des affaires en Allemagne depuis le début de cette année laisse présager une évolution décevante au cours des deux prochains trimestres. L'économie allemande est en effet à la fois affectée par la sensibilité de son économie à la conjoncture internationale mais également par la faiblesse persistante de sa demande intérieure et plus particulièrement du secteur de la construction.

En France, la consommation privée reste soutenue par une forte progression des revenus des ménages même si elle devrait quelque peu ralentir sous l'impact de perspectives moins favorables sur le marché du travail. La nette modération de l'investisse-

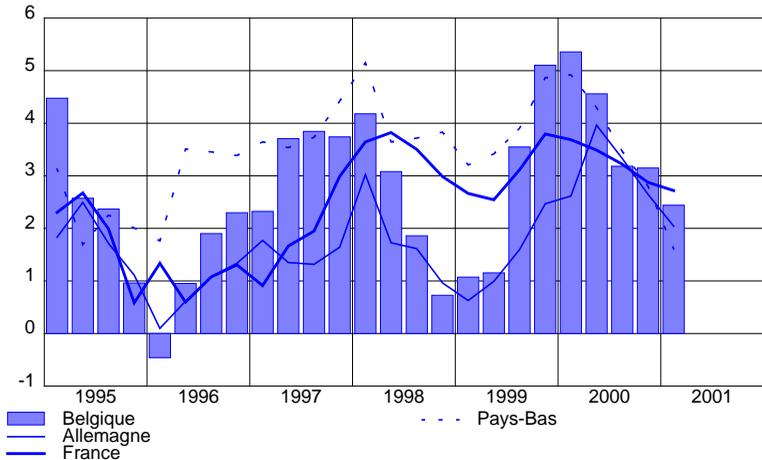
ment en début d'année s'interprète, jusqu'à présent, comme un report plutôt qu'une annulation de certains projets d'investissement.

Compte tenu de l'hypothèse de redressement de la demande mondiale et d'un environnement moins inflationniste, la croissance économique s'accélérait l'année prochaine en Belgique ainsi que chez ses voisins, à l'exception toutefois des Pays-Bas, où la forte hausse des dépenses publiques de cette année ne devrait pas se renouveler l'année prochaine. Avec une croissance de 2,8 % en 2002, le PIB réel belge progresserait à un rythme comparable à celui de la France et des Pays-Bas, mais supérieur à l'Allemagne.

FIGURE 2

Evolution trimestrielle du PIB

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: Sources nationales, ICN, Eurostat

Taux d'intérêt

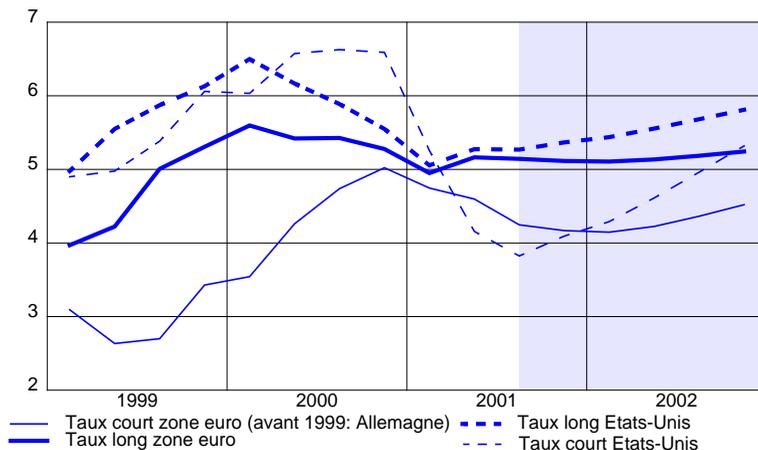
Durant les six premiers mois de l'année 2001, le net ralentissement de l'économie américaine, l'inquiétude croissante sur le front des marchés boursiers et la stabilisation de l'inflation ont conduit la Réserve fédérale à assouplir de manière substantielle sa politique monétaire. Le taux des fonds fédéraux a ainsi été ramené en cinq baisses consécutives de 6,5 % en janvier 2001 à 3,75 % à la fin du mois de juin. Par contre, dans la zone euro, malgré la multiplication des signes de fléchissement de l'activité économique, la BCE, préoccupée par une inflation européenne qui reste à un niveau supérieur à l'objectif de 2 %, n'a réduit son taux directeur de 25 points de base (soit de 4,75 % à 4,5 %) qu'à la mi-mai.

Les marchés financiers ne prévoient pas de nouvel assouplissement de la politique monétaire européenne au cours des prochains mois. Les cotations à terme laissent en effet présager une quasi-stabilité des taux à court terme sur les marchés monétaires d'ici le milieu de l'année prochaine, suivi d'un très léger relèvement dans la seconde partie de l'année 2002. L'accélération de l'inflation sous-jacente au cours de ces derniers mois témoigne du fait que les effets indirects de la hausse des prix du pétrole et de la dépréciation de l'euro se font encore sentir. Les conditions monétaires actuelles ne peuvent donc pas nécessairement être considérées comme trop restrictives pour l'ensemble de la zone euro, même si elles ne sont pas forcément adaptées à tous les pays.

En moyenne les taux d'intérêt à court terme de la zone euro se stabiliseraient à 4,4 % sur l'ensemble de l'année 2001 et 4,3 % en 2002.

1. Les prévisions sont basées sur les cotations à terme de la mi-juin 2001.

FIGURE 3 Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
Moyennes trimestrielles en pour cent



Source: Datastream, BfP

Les marchés financiers anticipent par contre une remontée très importante des taux courts américains, surtout à partir du tournant de l'année, témoignant vraisemblablement de la prise en compte d'une reprise relativement vigoureuse de l'économie américaine et de perspectives de croissance à nouveau favorables pour l'année prochaine. Avec une anticipation de taux d'intérêt américains à trois mois proches de 5,5 % fin 2002, le différentiel par rapport aux taux courts européens serait à nouveau largement positif après avoir été négatif d'avril 2001 jusqu'à la fin de cette année.

Des deux côtés de l'Atlantique, les taux d'intérêt à long terme ont enregistré une baisse quasiment ininterrompue entre le début de l'année 2000 et le mois de mars 2001. A cette date, le différentiel entre les taux américains et européens s'est annulé (ce qui ne s'était plus produit depuis plus de 4 ans) en raison d'une diminution plus importante des taux longs américains liée à l'ampleur du ralentissement de la croissance américaine. A partir d'avril 2001, eu égard à l'incertitude croissante des investisseurs quant à l'évolution de l'inflation américaine et à la baisse substantielle des taux courts américains, la courbe des rendements (représentée par l'écart entre les taux à dix ans et à trois mois) est redevenue positive aux Etats-Unis alors qu'elle était

inversée depuis un an. Même si les marchés financiers ne s'attendent qu'à un redressement limité des taux longs américains d'ici la fin de l'année prochaine (environ 50 points de base contre 150 points de base pour les taux courts), la courbe des rendements devrait rester positive.

En Europe, la baisse des taux d'intérêt à long terme s'est également interrompue au second trimestre 2001 tant par effet de contagion des taux américains que du fait des inquiétudes croissantes sur le front de l'inflation. Toutefois, les cotations à terme jusqu'à la fin de l'année 2002 semblent indiquer que les anticipations inflationnistes des marchés financiers demeurent plus fortes pour les Etats-Unis que pour l'Europe.

En moyenne annuelle, les taux d'intérêt à long terme de la zone euro s'établiraient à 5,1 % en 2001 et 5,2 % en 2002.

Taux de change

Alors que l'euro s'était fortement apprécié vis-à-vis du dollar à la fin de l'année dernière et au début de cette année, la devise européenne a reperdu, au cours des cinq premiers mois de l'année 2001, tout le terrain qu'elle avait gagné. Au mois de juin, le taux de change de l'euro ne s'établissait plus qu'à 0,85 usd soit le niveau le plus bas depuis son lancement. Pourtant durant cette même période, la plupart des facteurs invoqués précédemment pour justifier la faiblesse de l'euro vis-à-vis du dollar s'étaient inversés, tant en termes de différentiel de croissance que d'écart de taux d'intérêt.

Il semblerait que les marchés financiers aient pénalisé la monnaie unique pour toute nouvelle moins favorable en provenance du vieux continent. Ainsi, le ralentissement de la croissance européenne au début de l'année 2001 et la détérioration de la confiance des entreprises ont accentué le repli de l'euro, tandis que les premiers signes de stabilisation de l'activité et la perspective d'une reprise assez rapide aux Etats-Unis ont soutenu la devise américaine. Les cotations à terme ne suggèrent par ailleurs plus de redressement de l'euro d'ici la fin de l'année prochaine.

En moyenne annuelle, la valeur de l'euro perdrait près de 6 % par rapport au dollar en 2001 et 3 % en 2002. Par conséquent, contrairement à ce qui était encore prévu il y a six mois, le taux de change effectif nominal du bnf ne s'apprécierait pas cette année et pourrait même légèrement se déprécier l'année prochaine (de 0,6 %).

Deux catégories d'incertitudes entourent les prévisions actuelles. La première concerne le timing de la reprise du commerce international en général et des Etats-Unis en particulier. Malgré certains signaux positifs en provenance d'Outre-Atlantique, un ralentissement de l'économie américaine de plus longue durée et d'ampleur plus conséquente que prévu ne peut encore être exclu. Un tel cas scénario serait particulièrement préjudiciable aux économies émergentes, déjà fragilisées par la décélération actuelle de l'activité mondiale, et postposerait à l'année prochaine le redressement des échanges mondiaux. Dans ce cas, les perspectives de croissance des exportations européennes, tant pour 2001 que pour 2002, seraient amputées, et ce d'autant plus largement si leur compétitivité-prix était affectée par une dépréciation brutale du dollar.

La seconde catégorie d'incertitudes concerne l'évolution de l'inflation et ses retombées macro-économiques. Dans la mesure où le regain d'inflation en Europe n'est perçu que comme un phénomène transitoire, la confiance des ménages ne devrait être que modérément affectée par la hausse du coût de la vie et leur comportement de consommation ne devrait pas fondamentalement se modifier. Par ailleurs, les salariés ne tenteraient pas de compenser leur perte de salaire réelle par un renforcement de leurs revendications salariales. Par contre, si l'inflation devait demeurer plus élevée qu'escomptée, les ménages européens pourraient modifier leur comportement de consommation. De plus, une spirale prix-salaires pourrait s'enclencher avec des répercussions sur l'emploi et la croissance économique.

1. Le PIB et ses composantes

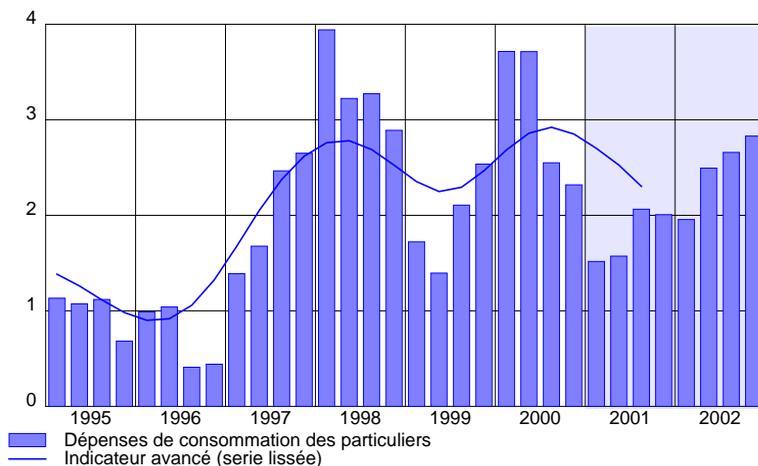
Dépenses de consommation finale des particuliers

En 2000, les dépenses de consommation des particuliers¹ ont augmenté en termes réels à un rythme nettement supérieur à celui du revenu disponible réel, soit de 3,1 % contre seulement 2,1 % pour la progression du revenu. Ce phénomène s'est traduit par une forte réduction du taux d'épargne, pour atteindre un niveau jamais observé au cours des deux dernières décennies, soit 15,4 %. En terme d'évolution trimestrielle à un an d'intervalle, la consommation privée a connu une très forte croissance au cours de la première moitié de l'année avant de se replier progressivement.

FIGURE 4

Dépenses de consommation des particuliers

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, BFP

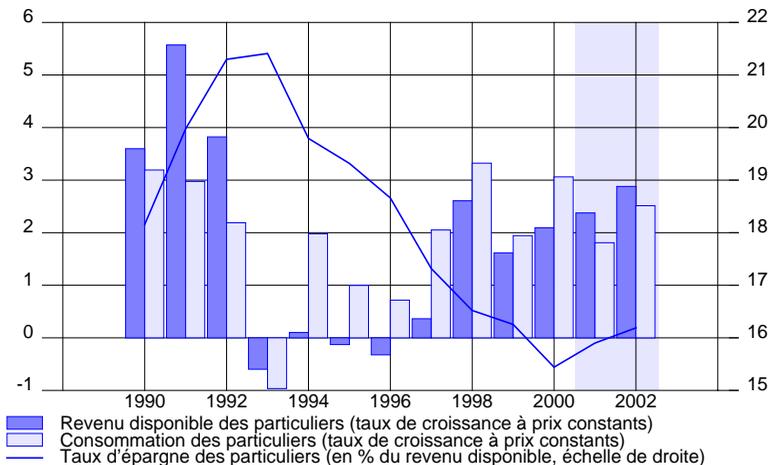
D'après les résultats de l'enquête de conjoncture dans le commerce de détail et l'évolution de l'indicateur de confiance des consommateurs, ce ralentissement s'est poursuivi au cours des six premiers mois de l'année 2001. Cette tendance devrait toutefois s'infléchir dans le courant de l'été. En moyenne annuelle,

1. On entend en l'occurrence par particuliers: les ménages (y compris les indépendants) et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

les dépenses de consommation ne devraient plus progresser que de 1,8 % en 2001.

En 2001, le pouvoir d'achat des particuliers ne devrait plus souffrir, contrairement à l'année dernière, d'une évolution moins favorable de l'indice santé par rapport à l'évolution générale des prix à la consommation (voir la section relative à l'inflation). Il devrait par contre continuer à bénéficier de l'augmentation des salaires, des créations d'emploi, du relèvement de certaines allocations sociales, de la suppression progressive de la contribution complémentaire de crise et de l'accroissement des revenus de la propriété. Au total, le revenu disponible réel devrait progresser de l'ordre de 2,4 % en 2001, permettant ainsi au taux d'épargne de remonter d'un demi point de pour cent. Cette remontée attendue du taux d'épargne des ménages en 2001 ne s'explique qu'en partie par une conjoncture économique moins favorable, une confiance ébranlée et la chute des cours boursiers; elle reflète également une compensation par rapport au recul enregistré entre la mi-1999 et la mi-2000. Pour maintenir une certaine progression de leur consommation, les ménages ont dû temporairement ajuster leur épargne à la baisse afin d'absorber la perte de pouvoir d'achat provoquée par la hausse des prix des produits pétroliers.

FIGURE 5 Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers



Source: ICN, BFP

En 2002, la consommation privée devrait croître d'environ 2,5 %, dans le sillage de la reprise de l'activité économique. Combiné à une progression du revenu disponible réel de 2,9 %, le taux d'épargne se redresserait encore légèrement pour retrouver un niveau proche de celui atteint au cours de l'année 1999. Cette croissance du revenu disponible réel, la plus importante des cinq dernières années, devrait être alimentée essentiellement par la hausse programmée des salaires dans le secteur privé (voir la section à ce sujet) et la progression de l'emploi, combinées à la poursuite du démantèlement de la contribution complémentaire de crise et aux premières réductions accordées dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Suite à la diminution des prix des carburants et la décélération de l'inflation, l'indexation des salaires et des allocations devrait dépasser le rythme de hausse des prix de la consommation privée.

Investissements des entreprises

En 2000, les investissements des entreprises¹ à prix constants ont progressé en moyenne annuelle de 4,6 %, soit une croissance en retrait par rapport aux trois années précédentes. Cette décélération serait, d'après l'enquête de printemps de la BNB sur les investissements, attribuable essentiellement aux investissements dans l'industrie manufacturière, plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles que ceux dans le secteur des services.

Pour 2001, cette même enquête présente, par rapport à la version de l'automne dernier, une importante révision à la baisse des plans d'investissements dans l'industrie manufacturière, tout en prévoyant toujours une évolution nettement positive. Une telle révision est conforme au repli du degré d'utilisation des capacités de production observé dans l'industrie au premier trimestre de 2001 et à la détérioration depuis le début de l'année de la confiance des entrepreneurs suite à la baisse des commandes à l'exportation.

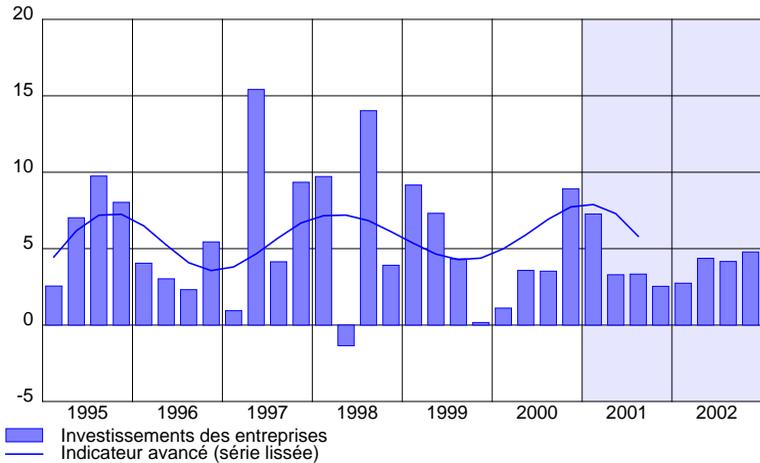
Pour les investissements dans leur ensemble, le taux de croissance annuel moyen en 2001 ne devrait plus s'élever qu'à 4,1 %, ce qui reste néanmoins un rythme de croissance appréciable étant donné le ralentissement conjoncturel et l'érosion de la rentabilité des entreprises.

1. Y compris les indépendants et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

FIGURE 6

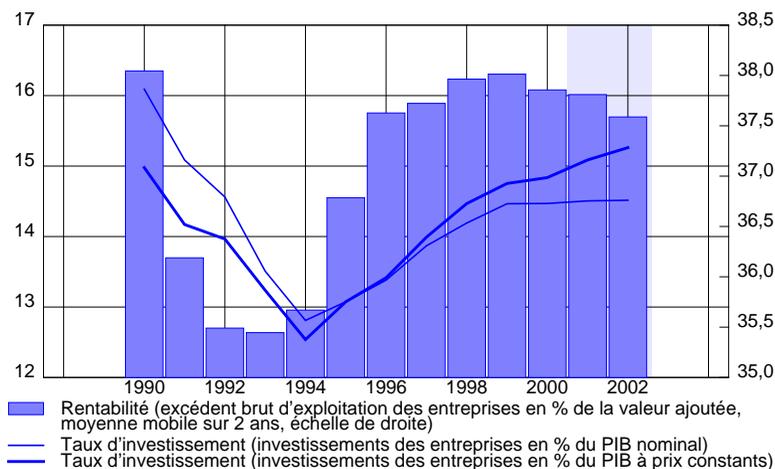
Investissements des entreprises

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, BFP

En 2002, la croissance trimestrielle à un an d'intervalle des investissements des entreprises devrait progressivement augmenter et jouer son rôle d'accélérateur de la croissance du PIB, mais en moyenne annuelle ceux-ci ne progresseraient toutefois pas plus rapidement qu'en 2001 car l'effet de niveau serait nettement plus faible en 2002. La rentabilité des entreprises devrait continuer à s'effriter sous l'effet de l'augmentation des coûts salariaux unitaires.

FIGURE 7 Taux d'investissement dans le secteur marchand

Source: ICN, BFP

Le taux d'investissement à prix constants devrait cependant poursuivre son évolution ascendante en 2001 et 2002 pour dépasser le niveau atteint au début de la précédente décennie. A prix courants par contre, suite à la hausse plus faible du déflateur des investissements des entreprises par rapport à celui de l'ensemble de la valeur ajoutée, le taux d'investissement ne progresserait quasiment plus au cours de cette période et se stabiliserait autour de 14,5 %.

Investissements en logements

Les dépenses d'investissement des ménages (en ce compris la construction neuve et les grandes transformations) se sont fortement redressées au cours de l'année dernière, de sorte qu'en moyenne annuelle leur progression a atteint près de 3 % en termes réels. A un trimestre d'intervalle, la dynamique des investissements en logement a toutefois montré un certain fléchissement à partir du dernier trimestre 2000.

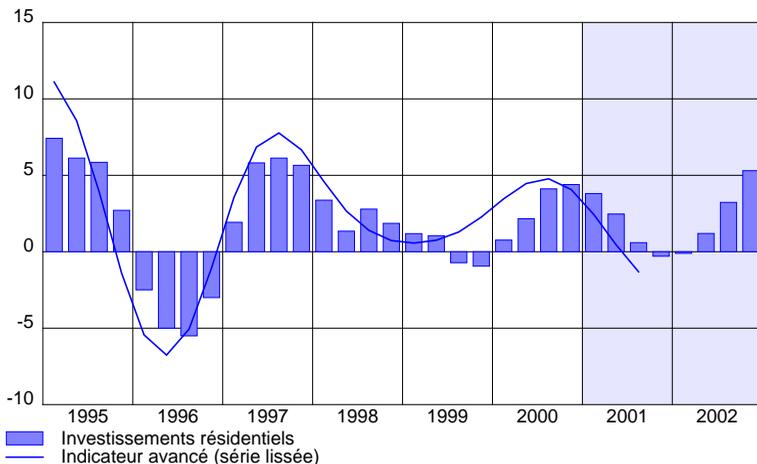
Les indicateurs avancés disponibles pour cette composante de la demande témoignent de la poursuite de cette inflexion durant l'année 2001. Tant la cherté des terrains à bâtir que la hausse continue des taux hypothécaires durant l'année 2000 ont grevé le nombre de demande de permis de bâtir et de mises en chan-

tier. Cependant, bénéficiant déjà d'un acquis de croissance de près de 1,3 % à la fin de l'année écoulée, les investissements des ménages pourraient progresser de 1,5 % sur l'ensemble de l'année 2001.

FIGURE 8

Investissements résidentiels

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants



Source: ICN, BfP

En 2002, les investissements en logements devraient progresser de près de 2,5 %. En effet, tant le prix des terrains à bâtir en Flandre que le niveau des taux hypothécaires semblent se stabiliser, tandis qu'un rééquilibrage s'opère entre le marché du secondaire et du logement neuf. Par ailleurs, bénéficiant d'une croissance relativement rapide de leur pouvoir d'achat au cours de la période 2001-2002, un certain redressement la demande d'investissement des ménages devrait se dessiner (pour le neuf comme pour les dépenses de transformation).

Dépenses publiques

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques en valeur devraient augmenter de 5,0 % en 2001 et de 4,3 % en 2002. Ce ralentissement dans le rythme de croissance est toutefois imputable en grande partie au tassement du taux de croissance du déflateur en 2002 (2,9 % contre 3,3 % en 2001), l'écart à prix constants étant limité à 0,2 points de pour cent.

Cette légère décélération de la croissance réelle s'observe dans tous les postes de dépenses brutes de consommation finale (rémunérations et pensions, prestations sociales en nature et achats bruts de biens et services). Néanmoins, en net, les achats de biens et services augmentent davantage en 2002 car les ventes de biens et services retrouvent un rythme de croissance "normal" après leur forte croissance en 2001 suite à l'augmentation (de 7 milliards) de l'intervention des Communautés européennes dans les frais de perception des impôts pour leur compte.

La baisse des investissements des pouvoirs publics en 2001 est caractéristique d'une année qui suit celle de la tenue des élections communales; toutefois dans le cas présent son ampleur (-8,5 % en valeur) est accentuée par la vente prévue en 2001 de bâtiments publics, enregistrée dans les comptes nationaux comme un investissement négatif. Pour 2002, les investissements en valeur devraient quelque peu se redresser pour se rapprocher de leur niveau atteint 3 ans plus tôt.

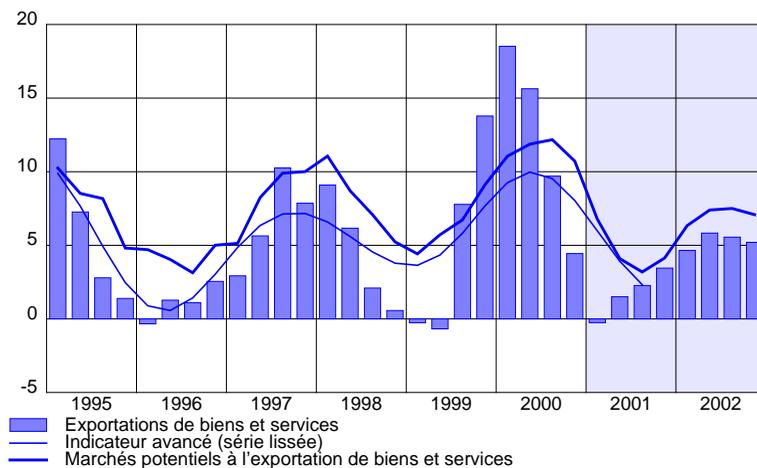
Exportations et importations

Le second semestre de l'année 1999 et le premier de 2000 ont été caractérisés par une forte croissance (à un an d'intervalle) des exportations de biens et services largement supérieure à celle des marchés potentiels. Toutefois, au cours du second semestre de l'année 2000, le phénomène inverse a été observé. Dès lors, en moyenne annuelle, les exportations belges ont progressé de 11,8 %, alors que le marchés potentiels enregistraient une augmentation quasiment identique (11,5 %).

Cette année, le ralentissement de la croissance des marchés potentiels devrait se poursuivre au cours du premier semestre pour s'inverser progressivement par la suite, et atteindre en moyenne annuelle 4,5 %. Les exportations belges devraient suivre une évolution similaire (en termes d'augmentation d'un trimestre à l'autre), mais n'atteindre malgré tout en moyenne annuelle qu'une croissance de 1,7 %. Notons que cette croissance nettement inférieure à celle des marchés potentiels ne doit

pas être interprétée comme une perte de parts de marché supplémentaire en 2001 provoquée par une moindre compétitivité-prix, mais est imputable à l'effet de niveau négatif lié au profil décroissant de l'année 2000. Toutefois, les importations devraient connaître un phénomène identique et conjugué à un ralentissement de la demande intérieure, celles-ci ne devraient croître en moyenne que de 1,0 % seulement, assurant par là-même une contribution des exportations nettes à la croissance largement positive (0,6 %). Les termes de l'échange devraient connaître, après les pertes importantes enregistrées l'année dernière sous l'impulsion de la hausse des prix pétroliers et de la dépréciation du taux de change effectif, un léger redressement au cours de l'année 2001.

FIGURE 9

Exportations de biens et services*Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants*

Source: CPB, ICN, BfP

Pour l'année 2002, le prolongement de la reprise amorcée en 2001 devrait assurer une croissance des marchés potentiels à l'exportation de l'ordre de 7,0 %. Cela devrait se traduire, en tenant compte du phénomène de perte tendancielle de parts de marchés observé depuis de nombreuses années pour la Belgique, par une croissance des exportations de 5,3 %. Les importations devraient croître pour leur part de 5,1 % sous l'effet conjugué de la reprise des exportations et de la demande intérieure, ramenant ainsi la contribution des exportations nettes à la

croissance à 0,4 %. Sous l'impact de la poursuite du lent repli des prix des produits pétroliers, les termes de l'échange devraient encore se redresser légèrement.

La contribution positive des exportations nettes associée à ces légers gains de termes de l'échange devraient encore renforcer la position extérieure créditrice de la Belgique, le solde de la balance des opérations courantes (définition balance des paiements) passant de 5,2 % du PIB en 2001 à un niveau record de 5,6 % en 2002.

Revenu national brut réel

En 1999 et 2000, le revenu intérieur brut réel a progressé nettement plus faiblement que le produit intérieur brut à prix constants en raison d'une dégradation sensible des termes de l'échange. Parallèlement à l'évolution des prix du pétrole, l'on devrait observer cette année une légère amélioration des termes de l'échange (0,3 %), ce qui porterait la croissance du revenu intérieur réel brut (2,6 % en 2001) à un niveau légèrement supérieur (0,2 point de pour cent) à celui du produit intérieur brut à prix constants. Le solde des revenus des placements avec le reste du monde devrait sensiblement diminuer en 2001, après une croissance exceptionnelle l'année dernière. Il s'ensuivrait une diminution du surplus des revenus de facteurs par rapport au reste du monde, laquelle entraînerait une croissance un peu moins rapide (0,1 point de pour cent) cette année du revenu national brut réel (2,5 % en 2001) par rapport au revenu intérieur réel brut¹.

Vu la quasi-stabilisation attendue des termes de l'échange et du solde des revenus primaires réels de/vers le reste du monde, le revenu national brut réel devrait croître de 2,8 % en 2002, soit au même rythme que le produit intérieur brut à prix constants.

1. Pour une description plus technique du concept de revenu national brut réel, voir: ICN, Budget économique 2001, février 2001.

2. Evolution des prix et des salaires

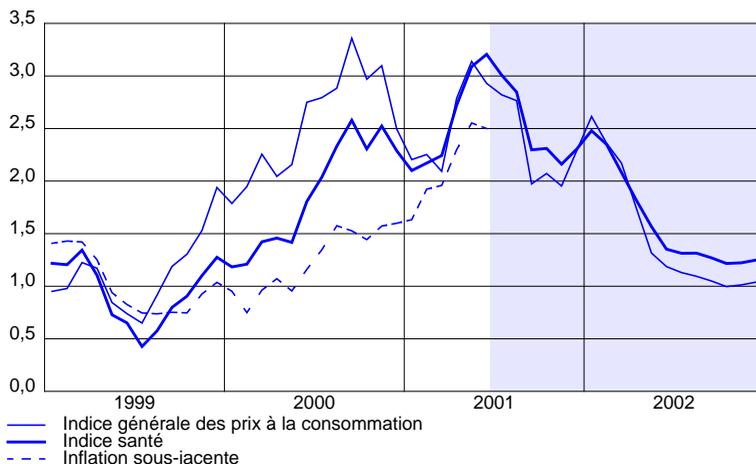
Evolution des prix intérieurs

On a pu penser, au début de cette année, que l'inflation amorçait une tendance baissière. Mesurée sur base du taux de croissance à un an d'intervalle de l'indice général des prix à la consommation¹, l'inflation est passée d'un taux record de 3,4 % en septembre 2000 à 2,2 % en janvier de cette année. Les prix du pétrole, qui ont été le principal moteur de la dernière poussée inflationnaire, étaient retombés, à la fin de l'année 2000, à moins de 25 dollars le baril (contre des pics de près de 35 dollars en septembre et octobre de l'année dernière). Entre novembre 2000 et janvier 2001, l'euro s'est apprécié de près de 10 % par rapport au dollar, ce qui a tempéré le mouvement d'inflation observé. Après une légère accélération dans le courant de l'année 2000, l'inflation sous-jacente s'est stabilisée à 1,5 % - 1,6 % au cours des derniers mois de l'année.

FIGURE 10

Evolution mensuelle et prévisions de l'inflation

Taux de croissance à un an d'intervalle



Source: MAE, BfP

1. Définition nationale.

Toutefois, compte tenu d'un certain nombre de facteurs perturbateurs, le recul de l'inflation fut de très courte durée pour ensuite être neutralisé; l'inflation a de nouveau progressé pour atteindre un nouveau pic de 3,1 % (taux de croissance à un an d'intervalle) en mai 2001. Le prix du baril de Brent a, au départ, oscillé autour des 25 dollars mais est ensuite passé à 28,4 dollars (en moyenne) en mai, précisément le prix moyen de l'année 2000. Dès le mois de février, l'euro a de nouveau cédé du terrain par rapport au dollar. En juillet, il valait moins de 85 cents, l'appréciation intervenue en fin d'année étant ainsi annulée. Suite aux maladies frappant le bétail, les prix de la viande ont sensiblement augmenté à partir du printemps. Les prix des légumes et fruits frais ont suivi la même évolution compte tenu des conditions météorologiques défavorables. Certains de ces facteurs perturbateurs ont également eu des répercussions sur l'inflation sous-jacente¹: celle-ci a crû d'un point de pour cent au cours des cinq premiers mois de l'année 2000 (de 1,6 % en janvier à un an d'intervalle à 2,6 % en mai). L'on présume que cette progression importante est en partie due à l'introduction progressive des prix en euros (problème des arrondis). Tous ces facteurs, qui étaient pour la plupart difficilement prévisibles, ont débouché sur une révision à la hausse relativement sensible des prévisions d'inflation pour 2001 (de 1,5 % à 2,4 % pour l'indice national des prix à la consommation). La figure ci-dessous présente une décomposition de l'inflation en moyennes annuelles.

Contrairement à ce qui était attendu au début de cette année 2001, la hausse globale des prix à la consommation devrait être à peine inférieure cette année à celle observée en 2000. La contribution des produits énergétiques devrait fléchir cette année par rapport à l'année dernière mais devrait rester positive. Exprimé en dollars, le prix du baril de Brent serait plus faible en 2001 qu'en 2000 en moyenne annuelle mais, exprimé en francs belges, il serait supérieur de 4 % compte tenu de la bonne tenue du dollar. La progression de la contribution des "autres éléments" par rapport à l'année dernière est entièrement due aux hausses des prix des fruits et légumes frais. La contribution accrue de l'inflation sous-jacente s'explique notamment par l'effet exercé, avec un certain retard, par l'inflation importée (en ce compris la hausse des prix de l'énergie). En outre, les coûts salariaux par unité produite devraient progresser plus rapide-

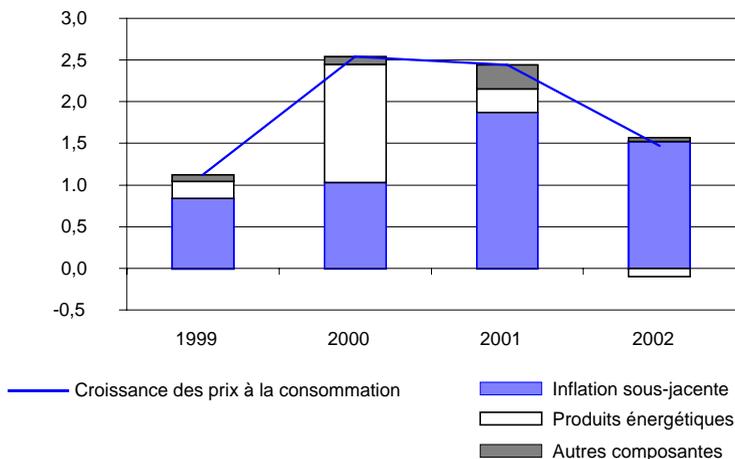
1. L'inflation sous-jacente exclut les modifications de la TVA, d'accises et d'autres taxes indirectes, ainsi que l'évolution des prix des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.

ment cette année par rapport à l'année dernière. Enfin, un certain nombre de facteurs non-récurrents alimentent l'inflation sous-jacente (notamment la hausse des prix de la viande et sans doute aussi, la conversion en euros).

FIGUUR 11

Décomposition de l'indice des prix à la consommation

Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Source: MAE, BfP

L'année prochaine, la contribution de chacune des trois composantes de l'indice des prix à la consommation devrait être inférieure à celle observée en 2001. La contribution des produits énergétiques à l'inflation intérieure devrait même être légèrement négative. Le recul de la contribution des "autres composantes" s'explique par la normalisation attendue des prix des légumes et fruits frais. Quant à l'inflation sous-jacente, elle devrait commencer à se résorber à partir du premier trimestre de l'année prochaine. Vu les hypothèses en matière d'évolution des prix du pétrole et des cours de change, les pressions accrues sur les prix dues à l'inflation importée devraient progressivement s'affaiblir. En outre, l'influence des facteurs non-récurrents sur l'inflation sous-jacente devrait disparaître et les coûts salariaux par unité produite devraient connaître une croissance plus ténue par rapport à cette année en raison de la croissance de la productivité du travail.

En fin de compte, l'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation, devrait progresser de 2,4 % cette année et de 1,5 % l'année prochaine. Puisque l'essence et le diesel n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'indice santé, ce dernier devrait progresser un peu plus rapidement, respectivement de 2,5 % en 2001 et de 1,6 % en 2002.

Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales a été dépassé en mai de cette année. Compte tenu de l'évolution mensuelle attendue de l'indice santé, le prochain dépassement de l'indice pivot (109,45 actuellement) devrait intervenir en mai 2002. Les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seraient dès lors indexés de 2 %, respectivement en juin et juillet 2002¹. Puisque les indexations de 2001 et 2002 devraient se produire le même mois, le coefficient d'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations familiales devrait être de 2 % l'année prochaine en moyenne annuelle.

Evolution des salaires dans le secteur privé

La loi de juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité a pour objectif d'harmoniser l'évolution moyenne des salaires en Belgique avec celle mesurée dans nos trois pays voisins. Dans le cadre de cette loi, les partenaires sociaux ont signé à la fin de l'année dernière un accord interprofessionnel pour la période 2001-2002. Cet accord fixe, à titre de norme indicative pour les négociations salariales au niveau sectoriel et de l'entreprise, une croissance du coût salarial horaire de 6,4 % (augmentations salariales cumulées sur les deux ans). En outre, l'accord autorise les secteurs ayant réalisé de bonnes performances au cours des deux dernières années à octroyer des majorations salariales supplémentaires (7 % au maximum).

Dans la lignée de l'Accord interprofessionnel 2001-2002, la projection table sur une hausse moyenne du coût salarial horaire

1. La loi programme du 2 janvier 2001 (MB 13.01.2001) (art. 24-26) modifie les lois d'août 1971 et de mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation. A partir du début 2001, les allocations sociales sont indexées un mois après que l'indice santé lissé (moyenne pondérée sur 4 mois) a atteint l'indice pivot. Les modalités d'indexation des salaires de la fonction publique restent inchangées, ces derniers sont donc adaptés deux mois après le dépassement de l'indice pivot.

avant indexation de 3,7 %¹ sur les deux années. Puisque les négociations salariales sectorielles n'ont été finalisées qu'au cours du premier semestre 2001, la hausse globale n'est pas répartie équitablement sur les deux années. En projection, la hausse du coût salarial horaire nominal dépasse les 6,8 % attendus en raison, d'une part, d'une inflation (et donc une indexation) plus élevée que prévu au moment des négociations salariales et, d'autre part, de l'existence en Belgique d'un système d'indexation salariale automatique.

Partant des hypothèses formulées, les salaires horaires bruts devraient augmenter respectivement de 2,0 % en 2001 et de 2,2 % en 2002 avant indexation, ce qui correspond plus ou moins à la croissance observée ces deux dernières années. En termes nominaux (compte tenu d'une indexation de 2,6 % en 2001 et de 1,9 % en 2002), les salaires horaires bruts devraient progresser de 4,6 % cette année et de 4,1 % l'année prochaine. Vu les réductions de charges patronales prévues pour les deux années, le coût salarial horaire nominal devrait toutefois croître moins rapidement: de 4,2 % en 2001 et de 3,9 % en 2002.

L'an dernier, les salaires dans le secteur privé ont été adaptés à la hausse du coût de la vie à concurrence de 1,5 % en moyenne alors que l'indice santé a progressé de 1,9 % en moyenne annuelle. Cet écart entre le coefficient d'indexation et le taux de croissance de l'indice santé est un phénomène classique en période d'accélération de l'inflation: il s'explique par le délai d'adaptation (prévu dans le mécanisme d'indexation de certains secteurs et branches d'activité du secteur privé) des salaires à la hausse du coût de la vie. Le phénomène inverse devrait se produire cette année et surtout l'année prochaine du fait du ralentissement de l'inflation (à un an d'intervalle) prévu à la fin de l'été de cette année et qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2002. Cette année, le coefficient d'indexation (2,6 %) devrait dès lors être légèrement supérieur à la croissance de l'indice santé (2,5 %) et, l'année prochaine, l'écart entre les deux devrait même se creuser (1,9 % d'indexation contre une croissance de 1,6 % de l'indice santé).

Bien qu'en période d'évolution capricieuse de l'inflation, l'indexation par année calendrier dans le secteur privé puisse sensiblement s'écarter du taux de croissance de l'indice santé,

1. Hausse du coût salarial horaire nominal de 6,8 % (hypothèse) moins l'indexation estimée au moment des négociations salariales collectives (3,1 %).

ces écarts se résorbent à un horizon plus lointain. Ainsi, sur la période de 1999-2002, l'indexation cumulée dans le secteur privé devrait être de 7 %, ce qui correspond à la progression de l'indice santé sur la même période.

Depuis l'introduction de l'indice santé en 1994, l'indexation salariale peut effectivement s'écarter durablement de la progression du niveau général des prix à la consommation en raison de l'exclusion d'un certain nombre de produits du mécanisme d'indexation. Ainsi, l'indice santé a progressé de 11,3 % entre 1994 et 2000 alors que l'indice général des prix à la consommation a crû de 12,8 %. Cet écart est en majeure partie dû à la hausse des prix du pétrole observée depuis 1999. La baisse des prix des carburants au cours de la période de projection devrait induire une progression de l'indice santé légèrement supérieure, au cours des deux années, à la croissance générale des prix à la consommation.

Au total, les salaires horaires nominaux devraient progresser de 8,3 % sur les années 2001 et 2002, contre 5,3 % au cours de la période 1999-2000. Cet écart est dû, aux deux tiers, à une indexation plus marquée et, pour un tiers, à l'affaiblissement en 2001 et 2002 de l'effet modérateur des réductions de cotisations patronales sur l'évolution salariale. Les salaires horaires bruts hors indexation par contre devraient connaître au cours des années 2001-2002 une évolution similaire à celle observée durant la période 1999-2000.

Le tableau ci-après donne un aperçu des montants ex ante consacrés chaque année, depuis l'approbation du "Plan global", aux réductions de cotisations patronales de sécurité sociale et aux subventions salariales. Le montant consacré aux réductions de cotisations devrait augmenter de quelque 19 milliards en 2001 et de 11 milliards en 2002, ce qui porterait le montant global des réductions de cotisations dans le secteur des entreprises à un peu plus de 132 milliards de BEF.

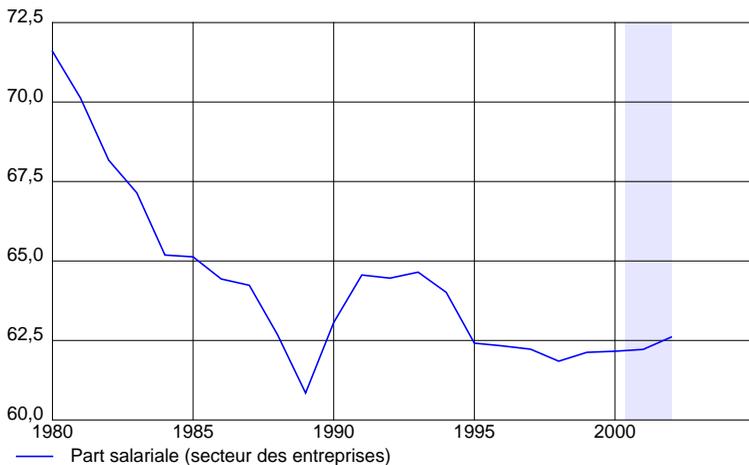
TABLEAU 1 Réductions des cotisations patronales et subventions salariales (entreprises; milliards de BEF)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Réductions de cotisations	41,3	52,0	47,1	60,9	60,3	102,5	121,3	132,2
- structurelles	27,5	30,6	36,2	40,9	50,0	91,4	106,4	115,5
- autres	13,9	21,4	10,9	20,0	10,3	11,1	14,9	16,7
Subventions salariales	0,0	0,0	0,5	3,5	8,6	13,5	17,0	18,8
Total	41,3	52,0	47,7	64,4	68,9	116,1	138,3	151,0

Tant en 2001 qu'en 2002, l'augmentation est principalement attribuable à la progression des réductions structurelles des cotisations. La dynamique interne de la mesure (la réduction des cotisations pour les employés rattrape progressivement le niveau des réductions de cotisations pour ouvriers) induit une progression régulière des réductions structurelles de cotisations pour la période 2001-2005. Pour 2002, il a également été tenu compte d'une nouvelle mesure prévoyant des réductions de cotisations pour les travailleurs âgés de plus de 58 ans.

Les montants libérés pour les subventions salariales continuent aussi à augmenter en 2001 (3,5 milliards) et en 2002 (près de 2 milliards). En 2002, près de 19 milliards au total sont consacrés, d'une part, au Maribel social dans le secteur socioculturel et, d'autre part, à la mesure généralisée d'activation.

FIGURE 12 **Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)**
En pourcentage de la valeur ajoutée



Source: ICN, BFP

En fin de compte, les coûts salariaux horaires réels¹ devraient progresser, en 2001 et 2002, un peu plus rapidement que la productivité horaire du travail. La croissance de la part salariale² qui s'ensuivrait serait limitée, surtout en comparaison avec les fluctuations importantes de la part salariale observées durant les années 80 et la première moitié des années 90.

1. Déflatés à l'aide du déflateur de la valeur ajoutée aux prix de base du secteur marchand.
2. C'est-à-dire la part des coûts salariaux dans la valeur ajoutée des entreprises.

3. Marché du travail

Compte tenu du ralentissement de la croissance économique (après une progression de 4 % en 2000, la valeur ajoutée dans le secteur marchand ne devrait plus progresser que de 2,5 % en 2001 et puis de 2,9 % en 2002), l'emploi devrait croître à un rythme proche de celui observé durant la période 1998-1999. Après une accélération liée à la conjoncture, les gains de productivité horaire dans le secteur marchand devraient retomber de 2,1 % en 2000, à 1,7 % en 2001 et enfin à 1,9 % en 2002. Cette évolution a pour effet de maintenir à un niveau élevé "l'intensité en emploi" de la croissance, ce qui s'explique notamment par une hausse modérée des salaires réels.

La croissance du volume de travail en heures des salariés (hors fonction publique) passe de 2,9 % en 2000 à 1,3 % en 2001 et enfin à 1,5 % en 2002. En 2000, la forte progression de la demande de travail a en partie été absorbée par l'augmentation de la durée moyenne de travail par tête. Les données statistiques disponibles montrent que la progression de la part du travail à temps partiel en 2000 a été inférieure à la tendance historique et que la croissance de la durée relative de travail des travailleurs à temps partiel ainsi que de la durée de travail effective par équivalent temps plein a été supérieure à la tendance.

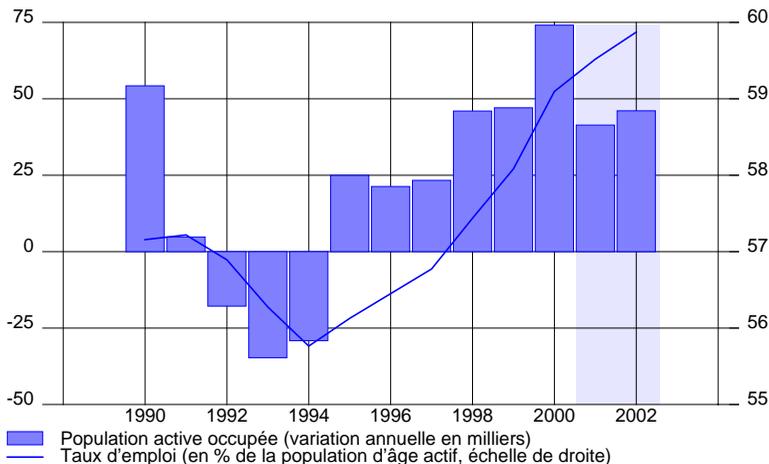
En 2001 et 2002, la durée moyenne de travail devrait toutefois se réduire (respectivement de 0,4 % et de 0,3 %). D'une part, la durée de travail effective par équivalent temps plein devrait légèrement diminuer en comparaison avec le niveau élevé atteint en 2000. D'autre part, l'accroissement de la part des temps partiels devrait à nouveau s'intensifier. Cette tendance serait durablement soutenue par le grand nombre de travailleurs optant, en 2001 et 2002, pour une interruption de carrière à temps partiel (hausse respective de 12 500 et de 10 400 personnes). Les allocations seront, en effet, relevées dans le nouveau système de "crédit temps" qui débutera en janvier 2002 dans le secteur privé. Ce système sera plus strict, notamment pour ce qui est de la durée de l'interruption et de la condition d'ancienneté. Cette réforme devrait freiner la croissance du nombre d'interruptions de carrière à temps plein, faire progresser le nombre d'interruptions à temps partiel et déboucher sur une augmentation de la durée de travail relative des travailleurs en interruption de carrière.

Le ralentissement des créations d'emploi par rapport à 2000 est moins donc marqué que ce que laisse supposer l'évolution du volume de travail. Le nombre de salariés (hors pouvoirs publics) devrait augmenter de 1,6 % en 2001 et de 1,8 % en 2002 contre 2,6 % en 2000 en moyennes annuelles. Toutefois, le ralentissement en 2001 est un peu plus marqué que ce que l'on pouvait penser lors du précédent exercice; l'estimation de la croissance pour 2001 ayant été revue à la baisse. En outre, le moindre recul du nombre de chômeurs durant le premier semestre 2001 témoigne aussi d'une croissance plus faible que prévu des créations d'emploi.

L'augmentation de juin à juin du nombre de salariés (hors services publics) devrait passer de 66 000 personnes en 2000 à 37 000 personnes en 2001 et ensuite à 46 000 personnes en 2002. Depuis 2000, la contribution des programmes d'activation (ALE et emplois-services) à cette augmentation est plus faible qu'au cours des années précédentes, de sorte que ces créations d'emploi découlent presque totalement de l'emploi régulier. Les conséquences de la mesure généralisée d'activation (intégration des emplois-services et du Plan 'avantage à l'embauche') se font sentir à partir de 2002. En comparaison avec le système actuel, l'intervention financière au profit de l'employeur (subventions salariales et réduction de cotisations patronales) diminue. En revanche, le groupe cible est élargi et les restrictions sur la nature des emplois concernés sont supprimées. L'on s'attend à ce que le nombre d'activations continue à augmenter légèrement en 2002 sous l'impulsion de la nouvelle mesure.

L'emploi dans la fonction publique devrait rester pratiquement stable en 2002 (augmentation de 600 personnes) après des progressions de 10 500 personnes en 2000 et de 4 400 personnes en 2001 (juin à juin). Le nombre de travailleurs indépendants devrait continuer à diminuer légèrement tant en 2001 qu'en 2002. Au total, l'augmentation de la population occupée devrait retomber de 74 000 personnes en 2000 à 41 500 personnes en 2001 et atteindre 46 000 personnes en 2002.

FIGURE 13 Evolution de l'emploi et du taux d'emploi
Chiffres au 30 juin



Source: MFET, BfP

En raison principalement de la régularisation des sans-papiers, la population en âge de travailler croît plus rapidement en 2001 et 2002 qu'en 2000 (évolution de juin à juin: 10 000 personnes en 2000, 22 000 personnes en 2001 et 37 000 personnes en 2002). Des retards étant constatés dans cette procédure, la répartition de l'impact sur les deux années diffère quelque peu de ce qui était prévu précédemment.

En 2000, la progression sensible de l'offre potentielle de travail¹ (44 000 personnes) a principalement découlé de facteurs sociologiques (participation accrue des femmes au marché du travail, qui est encore renforcée par la réforme des pensions) et de facteurs économiques (amélioration structurelle de la situation sur le marché du travail et accélération de la croissance). Après cette accélération en 2000, la croissance de l'offre potentielle de travail devrait quelque peu fléchir mais rester sensible en 2001 (38 000 personnes) et en 2002 (30 000 personnes). En 2001, l'augmentation s'explique en partie par l'inscription des

1. Population active officielle (concept MFET) augmentée des sorties indemnisées du marché du travail: interruptions de carrière à temps plein, préretraites, chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi ("chômeurs âgés").

sans-papiers comme demandeurs d'emploi et par un effet statistique non-récurrent, lié aux méthodes d'enregistrement des demandeurs d'emploi.

Dans les catégories d'âge supérieures à 50 ans, le taux de sorties indemnisées du marché du travail (exprimé en pourcentage de la population active potentielle) devrait continuer à diminuer. Compte tenu de la pression démographique (part croissante des plus de 50 ans dans la population active potentielle), le nombre absolu de sorties continue toutefois à progresser. Le nombre de personnes ayant quitté le marché du travail et percevant une allocation a encore augmenté de 8 500 personnes en 2000 et devrait encore croître sensiblement en 2001 (9 000 personnes) et, enfin, moins rapidement en 2002 (4 000 personnes). Les mesures récemment annoncées, visant à modérer les entrées dans le statut de "chômeurs âgés", n'ont pas été prises en considération dans cet exercice.

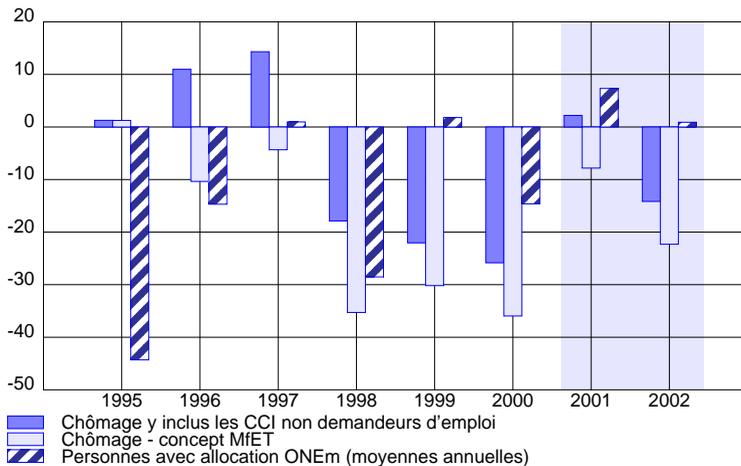
Les sorties du marché du travail étant encore en augmentation, la population active officielle (concept MFET) croît à nouveau moins rapidement que la population active potentielle: la progression est de 33 500 personnes en 2001 et de 24 000 personnes en 2002. Le taux d'activité ne progresse que très lentement (de 65,6 % en 2000 à 65,9 % en 2002). D'une part, les glissements démographiques modèrent la croissance continue du taux global d'activité. D'autre part, l'évolution en 2001 et 2002 du taux officiel d'activité présente un biais statistique négatif au fur et à mesure que les personnes déjà comptabilisées dans la population active sont régularisées. Ce dernier phénomène influence également l'évolution du taux d'emploi qui, après avoir gagné 1 % en 2000, augmente de 0,4 % en 2001 et 2002. Le taux d'emploi passerait ainsi de 58,1 % en 1999 à 59,9 % en 2002.

Le chômage "au sens strict" (concept MFET; chiffres de juin) a reculé de 36 000 personnes en 2000 et seulement de 7 800 personnes en 2001. Cette moindre baisse s'explique en partie par l'augmentation sensible du nombre de "demandeurs d'emploi librement inscrits" (augmentation de 12 500 personnes), elle-même principalement imputable à des biais statistiques (régularisation, méthodes d'enregistrement).

FIGURE 14

Evolution du nombre de chômeurs

Variation annuelle en milliers, chiffres au 30 juin



Source: ONEM, BfP

Par ailleurs, le ralentissement de la croissance a incontestablement marqué l'évolution du chômage durant le premier semestre 2001. Si l'on prend en considération les données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs complets indemnisés a à peine diminué durant cette période. Avec la disparition des biais statistiques et l'intensification de la croissance économique, le recul du chômage officiel devrait dépasser les 23 000 personnes en 2002.

Le recul du chômage officiel est de nouveau plus marqué que le recul du chômage "au sens large" (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) en raison de l'augmentation continue du nombre de "chômeurs âgés". En 2001, le chômage au sens large a même de nouveau progressé (2 200 personnes) pour la première fois depuis 1997, mais devrait diminuer de 14 000 personnes en 2002. En moyennes annuelles, le nombre de bénéficiaires d'allocations de l'ONEM devrait croître (7 000 personnes) en 2001 et rester quasi-stable en 2002. Cette évolution s'explique principalement par la poursuite de l'augmentation du nombre de travailleurs en interruption de carrière (de 97 000 personnes en 2000 à 122 500 personnes en 2002).



Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses à prix constants
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du Monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

Taux de croissance, sauf indications contraires

	99	00	01	02
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	6.5	11.5	4.5	7.0
Taux de change nominal effectif du BEF (1) (2)	-1.7	-3.5	-0.1	-0.6
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	106.7	92.4	86.9	84.2
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en BEF) (3)	-0.3	6.8	1.0	2.6
Énergie (Brent: USD par baril) (2)	17.8	28.4	27.7	26.3
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (EURIBOR à 3 mois) (2)	3.0	4.4	4.4	4.3
Long terme (10 ans) (4) (2)	4.6	5.4	5.1	5.2
Taux d'intérêt belges (niveau)				
Court terme (tarif interbancaire, 3 mois)	2.9	4.4	4.4	4.3
Long terme (OLO, 10 ans)	4.8	5.6	5.3	5.4

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation) du BEF.

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En mld BEF*

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	5054.3	5341.4	5567.0	5792.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	2016.5	2118.6	2224.3	2320.8
a. Achats nets de biens et services	179.7	193.6	199.9	208.1
b. Salaires, traitements et pensions	1096.4	1142.7	1194.4	1238.9
c. Prestations sociales en nature	587.1	621.8	665.6	706.9
Formation brute de capital fixe	2009.0	2116.5	2198.3	2293.5
a. Investissements des entreprises (1)	1363.1	1435.9	1513.2	1583.0
b. Investissements des pouvoirs publics	169.2	179.0	163.8	168.3
c. Investissements en logements	476.7	501.6	521.3	542.3
Variation de stocks	-14.0	9.4	9.7	9.9
Dépenses nationales totales	9065.8	9585.9	9999.3	10416.8
Exportations de biens et services	7213.3	8738.4	9105.5	9790.0
Importations de biens et services	6855.8	8400.5	8672.9	9300.9
Produit Intérieur Brut	9423.3	9923.8	10431.9	10905.9
Revenu National Brut	9495.9	10028.3	10532.5	11008.4

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses à prix constants

Taux de croissance

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	1.9	3.1	1.8	2.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	3.4	2.7	1.6	1.4
a. Achats nets de biens et services	10.8	5.0	0.8	2.6
b. Salaires, traitements et pensions	1.7	2.0	1.2	0.6
c. Prestations sociales en nature	5.2	3.6	3.1	2.9
Formation brute de capital fixe	4.8	4.4	2.4	3.5
a. Investissements des entreprises (1)	4.8	4.6	4.1	4.0
b. Investissements des pouvoirs publics	19.8	6.3	-9.0	2.2
c. Investissements en logements	0.1	2.8	1.5	2.4
Variation de stocks (2)	-0.7	0.1	0.0	0.0
Dépenses nationales totales	2.1	3.4	1.9	2.5
Exportations de biens et services	5.2	11.8	1.7	5.3
Importations de biens et services	4.5	11.4	1.0	5.1
Exportations nettes (2)	0.7	0.8	0.6	0.4
Produit intérieur brut	2.7	4.0	2.4	2.8
Revenu intérieur brut réel	2.0	2.8	2.6	2.8
Revenu national brut réel	2.0	3.1	2.5	2.8
<i>Pro memori:</i>				
Ecart du PIB par rapport à sa tendance (en % du PIB tendanciel)	-0.7	0.5	0.1	0.1

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	1.2	2.5	2.4	1.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1.4	2.3	3.3	2.9
a. Achats nets de biens et services	1.1	2.6	2.4	1.5
b. Salaires, traitements et pensions	1.8	2.2	3.3	3.1
c. Prestations sociales en nature	0.9	2.3	3.8	3.2
Formation brute de capital fixe	1.2	0.9	1.5	0.8
a. Investissements des entreprises (1)	1.0	0.7	1.2	0.6
b. Investissements des pouvoirs publics	0.8	-0.5	0.6	0.5
c. Investissements en logements	2.0	2.3	2.4	1.6
Dépenses nationales totales	1.8	2.2	2.4	1.6
Exportations de biens et services	-0.3	8.4	2.5	2.1
Importations de biens et services	0.7	10.0	2.2	2.0
Termes de l'échange	-1.0	-1.5	0.3	0.1
Produit Intérieur Brut	1.0	1.2	2.7	1.7
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	0.9	5.1	2.4	1.9
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0.6	0.7	1.5	0.9
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0.4	0.3	0.8	0.6
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0.2	0.1	0.1	0.0
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0.0	0.3	0.6	0.3
(b) Coût des importations	0.3	4.4	1.0	1.0

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants*Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	99	00	01	02
<i>Salariés dans le secteur privé</i>				
Coût salarial par heure effective	2.7	2.5	4.2	3.9
Coût salarial par personne	2.4	2.8	3.8	3.7
Salaire brut par heure effective	3.2	3.5	4.7	4.2
Salaire brut par personne	2.9	3.9	4.3	3.9
Indexation	0.9	1.5	2.6	1.9
Salaire brut par heure effective hors indexation	2.2	2.0	2.0	2.3
Salaire brut par personne hors indexation	1.9	2.3	1.7	2.0
Emploi (nombre d'heures)	1.4	2.9	1.3	1.5
Emploi (nombre de personnes)	1.7	2.6	1.6	1.8
Masse salariale y compris cotisations patronales (1)	4.2	5.5	5.5	5.5
Masse salariale hors cotisations patronales	4.7	6.6	6.0	5.8
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	34.2	32.9	32.2	31.9
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	26.1	24.9	24.5	24.3
Cotisations des salariés (3)	11.2	11.1	11.0	11.0
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	1.1	2.5	2.4	1.5
Inflation: indice santé	0.9	1.9	2.5	1.6
Indexation rémunérations secteur public	1.0	1.5	2.3	2.0
Indexation des prestations sociales	1.2	1.5	2.5	2.0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée à prix constants	2.6	4.0	2.5	2.9
Emploi (nombre d'heures)	0.8	1.9	0.8	0.9
Productivité horaire	1.7	2.1	1.7	1.9

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi

En milliers au 30 juin

	99	00	01	02
I. Population totale (II+III)	10226.4	10252.6	10289.1	10343.6
I.bis Population d'âge actif	6715.1	6725.4	6747.3	6784.3
II. Population inactive (concept MFET)	5850.9	5838.9	5841.9	5872.7
<i>dont: avec allocation ONEm</i>	299.5	308.4	315.9	320.6
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4375.5	4413.6	4447.2	4471.0
IV. Emploi intérieur	3845.3	3918.4	3958.8	4003.9
(a) Salariés (1)	2462.0	2527.9	2564.7	2610.7
(b) Indépendants	690.5	687.2	686.3	684.8
(c) Emploi public (2)	692.8	703.3	707.7	708.4
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm</i>	220.9	234.3	255.0	271.7
- avec allocation ONEm	128.7	145.2	162.1	175.5
- sans allocation ONEm	92.2	89.2	92.8	96.2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	55.1	56.1	57.1	58.1
VI. Chômage (concept MFET)	475.1	439.1	431.3	409.0
(a) Chômeurs complets indemnisés	394.7	361.8	343.9	328.1
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	57.8	51.4	49.0	45.0
(c) Demandeurs libres inoccupés	22.7	26.0	38.4	35.9
Taux de chômage (VI)/(III)	10.9	9.9	9.7	9.1
Taux d'activité (III)/(I.bis)	65.2	65.6	65.9	65.9
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	58.1	59.1	59.5	59.9
<i>Pro memori</i>				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	139.3	149.4	159.4	167.6
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5711.6	5689.5	5682.5	5705.1
III.bis Population active y inclus (d)	4514.8	4563.0	4606.6	4638.5
VI.bis Chômage y inclus (d)	614.4	588.6	590.7	576.6
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	13.6	12.9	12.8	12.4
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (3)	8.8	7.0	6.8	6.5
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	67.2	67.8	68.3	68.4

(1) Y compris ALE, PRI, PEP (cf. tableau B.5.bis)

(2) Y compris PTP (cf. tableau B.5.bis)

(3) En moyenne annuelle

Tableau B.5.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail

En milliers au 30 juin

	99	00	01	02
T. Population totale (II+III)	10226.4	10252.6	10289.1	10343.6
I.bis Population d'âge actif	6715.1	6725.4	6747.3	6784.3
II. Population inactive (concept MFET)	5850.9	5838.9	5841.9	5872.7
dont: avec allocation ONEm = enregistré par l'ONEm:	299.5	308.4	315.9	320.6
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	139.3	149.4	159.4	167.6
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	8.9	9.3	9.2	9.3
- dispenses pour reprise d'études (1)	7.9	7.7	7.1	7.1
- interruptions complètes de carrière (1)	25.0	27.8	30.0	30.0
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	118.4	114.2	110.1	106.6
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4375.5	4413.6	4447.2	4471.0
IV. Emploi intérieur	3845.3	3918.4	3958.8	4003.9
dont: effectifs enregistrés par l'ONEm (2):	220.9	234.3	255.0	271.7
- avec allocation ONEm:	128.7	145.2	162.1	175.5
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	33.9	35.3	37.4	38.4
* activation (ALE, PRI, PTP, PEP) (1)(4)	26.7	29.1	30.8	32.4
* interruptions partielles de carrière (1)	56.1	68.9	81.4	91.7
* prépensions à temps partiel (1)	0.9	1.1	1.4	1.6
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.7	0.7	0.7
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	10.4	10.0	10.4	10.7
- sans allocation ONEm:	92.2	89.2	92.8	96.2
* temps partiel sans AGR (3)	43.0	33.3	31.2	30.2
* jeunes à temps partiel pendant stage	3.7	4.4	6.5	8.1
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	45.5	51.5	55.1	58.0
V. Travailleurs frontaliers (solde)	55.1	56.1	57.1	58.1
VI. Chômage (concept MFET)	475.1	439.1	431.3	409.0
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	394.7	361.8	343.9	328.1
(b) autres inscrits obligatoirement	57.8	51.4	49.0	45.0
* jeunes en stage d'attente	23.6	21.7	21.9	19.7
* autres	34.2	29.7	27.1	25.3
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	22.7	26.0	38.4	35.9

(1) Définitions Infostat (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR : allocation de garantie de revenu

(4) Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit presté -, via le Programme de Réinsertion (PRI), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)*En mld BEF*

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Ressources	8868.1	9289.2	9737.4	10159.8
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	405.8	407.3	430.4	452.1
2. <i>Revenu mixte</i>	742.6	798.3	832.4	865.5
3. <i>Rémunération des salariés</i>	4955.2	5215.5	5489.7	5769.1
Salaires et traitements bruts	3680.3	3900.0	4120.5	4338.9
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	998.2	1022.7	1063.3	1112.1
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	276.7	292.8	305.9	318.1
4. <i>Revenus nets de la propriété</i>	898.4	935.9	972.3	988.9
Intérêts reçus	677.6	701.6	711.9	723.0
Intérêts payés (-)	241.5	250.7	255.8	266.6
Revenu distribué des sociétés	307.2	321.2	343.1	349.7
Autres	155.1	163.9	173.1	182.8
5. <i>Prestations sociales</i>	1748.5	1810.9	1881.2	1948.2
6. <i>Autres transferts courants nets</i>	69.9	72.9	81.3	84.6
7. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	47.8	48.5	50.1	51.4
b. Emplois	8233.1	8673.1	9060.4	9430.1
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	1293.4	1378.6	1456.8	1508.1
2. <i>Cotisations sociales, dont:</i>	1885.4	1953.1	2036.6	2129.4
Cotisations sociales effectives	1611.7	1663.5	1734.1	1814.9
Cotisations sociales imputées	273.6	289.6	302.5	314.5
3. <i>Consommation finale nationale</i>	5054.3	5341.4	5567.0	5792.5
c. Epargne nette	634.6	616.1	677.0	729.7
II. Opérations en capital				
a. Ressources	48.1	37.6	39.8	39.4
b. Emplois	295.4	306.3	315.1	327.4
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	596.1	621.8	648.0	674.8
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	346.4	359.3	375.5	389.2
3. <i>Impôts en capital</i>	41.1	47.5	48.6	49.3
4. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3
5. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs financiers non produits</i>	-6.3	-6.3	-6.3	-6.3
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	11.2	2.9	0.7	-0.9
III. Capacité nette(=) ou besoin net (-) de financement	387.4	347.4	401.7	441.7
en % du PIB	4.1	3.5	3.9	4.1

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	99	00	01	02
Revenu primaire brut	2.3	2.4	2.5	3.0
<i>a. Salaires, dont:</i>	2.7	2.6	2.8	3.5
Entreprises	2.9	2.9	3.1	4.0
Etat	2.3	1.6	2.1	2.2
Travailleurs frontaliers	-2.2	4.0	1.6	2.6
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	1.3	2.1	2.3	2.6
Excédent brut d'exploitation des particuliers	0.5	-0.6	2.7	2.8
Revenu mixte des indépendants	2.2	4.8	1.9	2.4
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	2.2	1.6	1.5	0.2
Intérêts reçus	-3.5	1.0	-0.9	0.1
Intérêts payés (-)	-1.8	1.3	-0.3	2.7
Revenus distribués des sociétés	12.1	2.0	4.4	0.4
Distribution secondaire des revenus	5.7	3.8	3.3	3.3
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	-1.9	1.0	1.8	2.0
Prestations sociales	-0.0	1.0	1.5	2.0
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1.7	1.0	1.9	3.0
Cotisations sociales effectives	1.6	0.7	1.8	3.1
Cotisations sociales imputées	2.4	3.2	2.0	2.4
<i>c. Impôts courants sur le revenu (-)</i>	0.5	3.9	3.2	2.0
Revenu disponible brut des particuliers	1.6	2.1	2.4	2.9

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises*En mld BEF*

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Ressources	908.0	978.6	996.4	983.6
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	1268.9	1351.5	1393.4	1408.7
2. <i>Cotisations sociales</i>	297.2	311.7	324.9	338.1
cotisations effectives à charge des employeurs	150.4	156.0	160.6	165.1
cotisations à charge des salariés	68.8	72.8	76.9	81.1
cotisations sociales imputées	78.0	82.8	87.4	91.9
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-285.6	-309.5	-345.0	-384.5
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	16.0	15.5	15.6	15.9
5. <i>Correction pour les services d'intermédiation financière (-)</i>	388.5	390.5	392.5	394.5
b. Emplois	640.7	676.4	700.1	717.6
1. <i>Impôts courants sur le revenu</i>	321.9	343.7	354.2	358.3
2. <i>Prestations sociales</i>	271.0	284.2	295.8	307.8
prestations d'assurances sociales de régimes privés	167.6	176.1	182.7	189.6
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	103.4	108.1	113.1	118.2
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	47.8	48.5	50.1	51.4
c. Epargne nette	267.6	302.2	296.3	266.0
II. Opérations en capital				
a. Ressources	124.2	122.4	106.6	112.2
b. Emplois	395.3	445.2	456.4	427.4
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	1243.7	1315.7	1386.5	1450.5
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	883.3	916.0	993.2	1068.2
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	4.3	5.0	22.8	4.6
4. <i>Variation des stocks</i>	-14.4	9.7	9.7	9.9
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0.3	0.3	0.3	0.3
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	44.8	30.6	30.3	30.3
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	-3.4	-20.6	-53.4	-49.2
en % du PIB	-0.0	-0.2	-0.5	-0.5

Tableau B.9. Opérations avec le reste du Monde*En mld BEF*

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Emplois	7105.2	8635.4	8930.7	9576.2
1. Importations de biens et services	6855.8	8400.5	8672.9	9300.9
2. Rémunération des salariés	34.9	35.5	39.5	43.8
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	88.0	96.6	100.3	104.2
4. Revenus nets de la propriété (-)	13.3	46.3	41.3	41.9
5. Autres transferts courants nets	83.8	88.5	93.0	97.3
6. Cotisations sociales	37.6	39.6	41.9	44.3
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	18.3	20.8	24.4	27.7
b. Ressources	7423.4	8961.4	9341.3	10039.0
1. Exportations de biens et services	7213.3	8738.4	9105.5	9790.0
2. Rémunération des salariés	147.6	155.7	164.5	173.9
3. Subventions	34.7	34.7	34.7	34.7
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	4.8	7.9	8.3	8.6
5. Cotisations sociales	11.3	11.5	12.9	14.2
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	11.7	13.2	15.5	17.6
c. Solde des opérations courantes	318.2	326.0	410.6	462.8
II. Opérations en capital	4.2	3.0	12.0	11.1
1. Transferts nets en capital	2.8	1.6	10.6	9.7
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	322.4	329.0	422.6	473.9
en % du PIB	3.4	3.3	4.1	4.3